

C'était pourtant écrit « noir sur blanc »

Date : 2 juillet 2016

A en croire le site www.ille-et-vilaine.fr, le « *projet stratégique départemental* », qui est la « *feuille de route* » du Département pour les années 2016 - 2021, devait être voté au cours de la session de l'assemblée du mois de juin.

En voici la preuve, publiée le dernier jour de la concertation :

Projet départemental 2016-2021 : dernière semaine de rencontre avec les élus

publié le 17.03.2016

AA |  | f | t | 8+



Du 24 février au 17 mars, des rencontres sont organisées dans les territoires entre conseillers départementaux, élus locaux, habitants et partenaires. Objectif : expliquer les grandes orientations du projet départemental pour l'Ille-et-Vilaine et prendre en compte votre avis. La feuille de route départementale jusqu'en 2021 qui en résultera fera l'objet d'un vote lors de la session de juin prochain.

Mais, en regard, voici les propos qui ont été tenus par le Président au cours de la séance du 16 juin 2016 :

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

« C'est bien la feuille de route de la majorité et il ne peut en être autrement .../... Il n'est pas prévu qu'il donne lieu à un vote .../... Je vous demande de me donner acte du fait que ce projet de mandature a bien été porté à votre connaissance et a donné lieu aux échanges que nous venons d'avoir »

Cherchez l'erreur...